



*Comité économique et social européen*

**Troisième Rencontre  
Société civile organisée  
Amérique latine et Caraïbes-Union européenne-**

**DISCOURS**

de

**M. Roger BRIESCH**

*Président du Comité économique et social européen*

---

Mexico, 14 avril 2004

---

Seul le texte prononcé fait foi  
Check Against Delivery

Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous au Mexique. Je retrouve ici aujourd'hui de nombreux amis avec qui, depuis plusieurs années, nous agissons pour le développement d'un partenariat entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes et en faveur d'une conception humaine du développement.

Nous réunir au Mexique pour une rencontre de la société civile organisée Amérique latine et Caraïbes-Union européenne- souligne une nouvelle fois, Monsieur le Ministre, l'engagement de votre pays en faveur du développement.

En effet, comment ne pas voir un lien et une logique entre la conférence de Monterrey sur l'aide au développement, la conférence de Cancún sur le commerce et les rencontres Amérique latine et Caraïbes-Union européenne qui se déroulent tant au niveau de la société civile qu'au niveau des Chefs d'Etats et de gouvernements en ce printemps 2004.

Je pense que le partenariat Amérique latine et Caraïbes-Union européenne se doit de devenir un modèle pour le développement et le commerce et je suis persuadé que les deux jours de travaux qui nous attendent nous permettront de progresser dans cette voie.

Je voudrais, avant toute chose, remercier la Commission européenne, et notamment le Commissaire Patten, pour le soutien qu'ils nous ont accordé pour l'organisation de cette troisième rencontre de la société civile organisée Amérique latine et Caraïbes-Union européenne. Je voudrais, également, remercier au nom de tous les participants le gouvernement du Mexique et notamment le Secrétariat d'Etat aux Relations extérieures pour la collaboration active qu'ils ont apporté à l'organisation de cette rencontre.

Permettez-moi de dire quelques mots sur l'institution que j'ai l'honneur de présider, le Comité économique et social européen. L'existence d'un organe comme le Comité économique et social au sein des institutions européennes est le gage de la volonté des Pères fondateurs de l'Europe d'assurer la démocratisation et la transparence dans les rouages de la construction européenne. En effet, notre Assemblée, qui est l'émanation des forces économiques et sociales et de la société civile de l'Europe des Quinze et demain de l'Europe des 25, est composée de femmes et d'hommes, qui, dans leurs organisations patronales, consulaires et artisanales, dans les organisations syndicales, dans les associations d'agriculteurs, de consommateurs, de femmes et de défenseurs de l'environnement, sont les acteurs de terrain de l'Europe.

Notre Comité est obligatoirement consulté avant toute décision législative ou toute nouvelle initiative dans la plupart des domaines de compétence des Communautés européennes, au premier rang desquels les affaires économiques et sociales. Nos avis sont sur la table du Conseil des Ministres de l'Union, aux côtés des propositions de la Commission européenne et des avis du Parlement européen. Ils sont souvent pris en considération grâce à l'expertise de mes collègues rapporteurs qui sont des femmes et des hommes "de métier".

Notre expérience ne se limite pas aux seules activités se déroulant à l'intérieur de l'Union européenne, mais comprend également un vaste champ international par la rédaction d'avis et la mise en place d'un dialogue structuré avec nos homologues des pays tiers. Dans le cadre latino-américain, nous avons depuis plusieurs années établi des relations structurées avec le Foro Consultivo du Mercosur et des contacts fréquents avec l'ensemble d'entre vous. C'est aussi, comme vous le savez, maintenant la troisième fois que nous organisons cette rencontre de la société civile organisée Amérique latine et Caraïbes-Union européenne.

Je voudrais pendant ces quelques minutes lancer quelques pistes de réflexion pour les deux jours à venir.

**Le premier point que je voudrais souligner est l'importance du partenariat de l'Amérique latine-Caraïbes -Union européenne -.**

Bien entendu, nous avons, entre nous, des relations économiques et commerciales importantes qu'il convient encore de développer. Mais, nous partageons aussi et surtout une même culture et une même approche du développement humain. Je suis même persuadé, qu'ensemble, Amérique latine, Caraïbes et Union européenne peuvent faire progresser la recherche d'une nécessaire gouvernance de la mondialisation.

Il me semble pourtant que l'Union européenne n'a pas accordé et ne continue d'ailleurs toujours pas d'accorder l'importance nécessaire au continent sud-américain et aux Caraïbes. La situation, cependant, s'améliore et le prochain Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements à Guadalajara ainsi que nos rencontres au niveau de la société civile en sont une claire illustration.

J'appelle de mes vœux un nouvel élan, une nouvelle dynamique qui verrait à partir d'accords d'association conclus avec les entités régionales que sont le Mercosur, l'Amérique centrale et la Communauté andine, l'établissement d'un véritable partenariat et d'un accord interrégional global. J'appelle également de mes vœux un accroissement de l'aide financière qu'accorde l'Union européenne aux pays d'Amérique latine. Je ne voudrais pas oublier nos amis des Caraïbes qui bénéficient des dispositions de l'Accord de Cotonou pour lequel le CESE a beaucoup lutté et qui connaîtront prochainement le lancement des négociations sur les Accords de partenariat économique.

**Le deuxième élément de mon intervention concerne l'importance que l'Union européenne et le CESE accordent à la cohésion sociale, au développement social.**

L'Union, elle-même, est fondée sur le respect des droits fondamentaux. La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, proclamée à Nice en décembre 2000, réitère l'objectif de l'UE de promouvoir et d'intégrer pleinement les droits fondamentaux – y compris les normes fondamentales du travail – dans l'ensemble de ses politiques et actions. Cet objectif se retrouve bien entendu dans le projet de constitution. En outre, les chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union européenne ont fait, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale une priorité. Le Comité économique et social européen et les membres qui le composent sont des acteurs importants de cette stratégie.

Notre modèle de développement fondé sur la prise en compte des dimensions sociales et environnementales et sur la participation et la consultation des représentants de la société civile organisée intéresse et séduit nos amis du Sud. Ce modèle est en concurrence, parfois même en conflit, avec le modèle américain ultra libéral, le modèle du laissez faire. Vous êtes, chers amis d'Amérique latine et des Caraïbes, particulièrement bien placés pour comprendre ce que je veux dire.

Nous avons au CESE récemment élaboré un avis sur les répercussions possibles de l'accord de libre échange des Amériques, dont le rapporteur est mon ami M. Mario Soares, et nos conclusions sont, pour l'essentiel, proches de celles que la plupart d'entre vous tirent. Une des caractéristiques de ce projet est son côté exclusivement marchand qui ne fera certainement qu'aggraver les asymétries existantes dans la région. Au contraire, les accords que vos pays négocient et devraient négocier avec l'Union européenne comportent outre une dimension économique et commerciale, une dimension sociale et une dimension environnementale et également la volonté d'associer les participants de la société civile.

**Le troisième élément concerne mes préoccupations à l'égard des difficultés auxquelles sont confrontées les populations d'Amérique latine et des Caraïbes sur le plan social et les répercussions que cette situation pourrait avoir sur la démocratie dans vos pays.**

Le développement économique des dernières années ne s'est pas véritablement traduit dans vos pays par une amélioration de la situation sociale et par une réduction des inégalités. Cette situation est particulièrement préoccupante. Par exemple, les niveaux de pauvreté et d'extrême pauvreté demeurent à des niveaux élevés (43% et 19% respectivement) dans la région. Par ailleurs, vos populations sont également particulièrement préoccupées et menacées par l'insécurité, les discriminations et le manque de cohésion sociale.

La persistance de la pauvreté et l'incapacité à transformer la croissance économique en un accroissement généralisé des revenus sont révélateurs de ce que certains ont appelé la dette sociale du continent latino-américain. Je crains que tous ces éléments puissent, s'ils ne sont pas traités avec la plus grande énergie, constituer le ferment de mouvements pouvant remettre en cause les progrès démocratiques effectués au cours des dernières années.

**Le point suivant que je voudrais faire ressortir est la priorité que l'Union européenne se doit d'accorder à la question de la cohésion sociale dans son ensemble.**

Dans ce cadre, je me réjouis de l'initiative prise par le Commissaire Patten de faire de ce thème de la cohésion sociale un des thèmes majeurs du Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements qui se déroulera à Guadalajara en mai prochain.

Je voudrais, également, remercier le Commissaire pour avoir demandé au Comité économique et social européen d'élaborer un avis sur cette question, avis que vous présenterez à la prochaine séance mon ami José María Zufiaur. Cet avis est un document d'une grande importance qui fait ressortir les multiples dimensions de la problématique de la cohésion sociale ; dimension politique, économique, territoriale, environnementale et bien entendu sociale.

De quoi s'agit-il en fait ? Il s'agit de promouvoir un développement durable reposant sur les trois piliers que sont l'économie, le social et l'environnement dans un cadre de solidarités multiples - entre générations, entre territoires, entre origines – et pour la promotion d'une véritable démocratie participative.

Je soutiens donc l'appel de l'Union européenne pour qu'un nouveau consensus en faveur de la cohésion sociale se dégage lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Guadalajara. J'ajouterai que la société civile doit être partie intégrante de ce nouveau consensus afin de favoriser une véritable appropriation par les populations des politiques de développement.

**Mon dernier point, qui représente à mes yeux le ciment nécessaire à toute notre action et justifie notre présence aujourd'hui, est l'indispensable renforcement de la participation de la société civile organisée aux débats nationaux et aux mécanismes de prise de décision.**

La participation de la société civile dans la prise de décisions est l'expression d'un processus de démocratisation et permet de progresser dans la voie de la croissance durable et de l'inclusion sociale. C'est aussi un moyen d'assurer la gouvernance car la participation de la société civile renforce la transparence des mécanismes de pouvoir.

Pour ces raisons, le Comité économique et social européen se donne pour mission de favoriser dans chaque région et dans chaque pays d'Amérique latine et des Caraïbes la consolidation de la société civile et la mise en place ou le renforcement de structures de dialogue et de concertation entre les représentants de la société civile et entre ceux-ci et les autorités politiques. Je me suis d'ailleurs réjoui, comme vous tous, de la création du Conseil de développement économique et social du Brésil, dont nous accueillons avec plaisir plusieurs représentants aujourd'hui. Cet exemple sera, je l'espère, rapidement suivi par les autres pays du continent latino-américain, et notamment par le Mexique qui a déjà jeté les bases d'un tel projet.

Chers amis mexicains, je voudrais d'ailleurs souligner que le CESE est prêt à vous aider pleinement dans cette entreprise. Les premiers contacts qui ont été pris sont déjà prometteurs et je suis persuadé que nos réunions à venir et notamment sur un plan bilatéral permettront de faire avancer votre projet.

Je demande également que chaque accord négocié par l'Union européenne prévoie des mécanismes de dialogue au niveau de la société civile, à l'image de ce qui existe dans le texte de l'Accord d'association conclu entre l'Union européenne et le Chili. En effet, la création de comité consultatif paritaire constitué pour, une part, de membres du Comité économique et social européen et pour, une autre part, de représentants de la société civile organisée des pays concernés permet de renforcer la démocratie participative et de mieux associer les citoyens. Au niveau régional, le CESE a anticipé la réalisation de cet objectif en s'engageant dans un dialogue structuré avec le Forum consultatif du Mercosur et est prêt à faire de même, avec les autres entités régionales que sont le système d'intégration de l'Amérique centrale et les fora consultatifs des travailleurs et des employeurs de la Communauté andine.

En conclusion, je voudrais une nouvelle fois souligner l'importance de notre réunion. Nous devons, en effet, formuler des recommandations à l'intention du Sommet des

Chefs d'Etats et de gouvernements mais nous devons aussi et surtout renforcer nos relations, notre dialogue et trouver ensemble les moyens de donner une véritable dimension participative et un véritable rôle à la société civile dans les relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine et les Caraïbes.

Je vous remercie de votre attention.

---